Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260416-D202625-DE

Mairie de Taulé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 avril 2026 à dix-huit heures minutes le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CREACH Gilles, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).
Date convocation : 10 avril 2026

Conseillers en exercice : 23 **Présents** : 21 **Votants** : 21

Étaient présents : CREACH Gilles, Maire de Taulé.

Les adjoints : GOARNISSON Aude, LEMEUNIER Denis, BOZEC Marie-Claire, KERRIEN Ronan
Les conseillers délégués : BOULANGER Régine (absente pour cette délibération arrivée : 18h26), DANIÉLOU Céline, HORELLOU Denis, POCHARD Frédéric, SALAUN Benoît

Les conseillers : LE BERR Mickaël, MEUDEC Dominique, MOAL Hélène, LE GUERCH Eric, PAUGAM Sandrine (absente pour cette délibération arrivée : 17h17), MARTIN Erwan, CHEVALLIER Carine, DE BLASIO Stefano, KERGUIDUFF Claudine, PERROT Arnaud

Absents excusés : KERSCAVEN François donne pouvoir à CREACH Gilles, BLONS Béatrice donne pouvoir à MEUDEC Dominique, KERBRAT Morgane donne pouvoir à GOARNISSON Aude
Absents :
A été élu secrétaire de séance : Denis LEMEUNIER

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTATION DU CCAS

Vu la délibération en date du 30/03/2026 fixant le nombre d'élus composant le CCAS à cinq (5) ;

En application des articles R123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le Maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le Conseil Municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Chaque conseiller municipal peut présenter une liste même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Le Maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260416-D202625-DE

La liste suivante a été présentée :

- Marie Claire BOZEC
- Stéfano DE BLASIO
- Denis HORELLOU
- Sandrine PAUGAM
- Hélène MOAL

Sont élus :

- Marie Claire BOZEC
- Stéfano DE BLASIO
- Denis HORELLOU
- Sandrine PAUGAM
- Hélène MOAL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Le Maire
Gilles CREACH

MAIRIE DE TAULE
FINISTERE